

# Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide des territoires de Tarn-et-Garonne

Tenue le 22 octobre 2021, à Montauban (salle de Falguières)

Siège social : DDT 82 – 2 quai de Verdun – BP 775 – 82013 Montauban cedex

Téléphone : 05 63 22 23 24



Nombre de membres présents :	<b>24</b>
Nombre de membres représentés :	<b>36</b>
Nombre total de votes :	<b>60</b>
Nombre d'adhérents au 31/12/2020 :	<b>249</b>
Quorum (10%) :	<b>25</b>
Le quorum, fixé à 10 % du nombre d'adhérents conformément à nos statuts, étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.	



## ORDRE DU JOUR



- Rapport moral
- Rapports d'activités sports, culture et entraide
- Rapport financier et comptes de l'exercice clos
- Programme d'activités 2022
- Projet de budget 2022
- Renouvellement des membres du comité directeur
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- Fixation du montant des cotisations annuelles des membres
- Questions diverses

Compte-rendu

La présidente de l'ASCET 82 remercie les membres présents et procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque présent entrant en séance. Sont en outre précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pour participer au vote.

Elle présente la liste des membres sortants du comité directeur puis les candidatures reçus (cf **Renouvellement du tiers sortant**). Sylvie Sousbanc, sortante, n'a pas souhaité renouveler sa candidature, Corinne Espagnol la remercie pour sa participation active tout au long de sa longue « carrière » associative.

## Rapport moral

Corinne Espagnol fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé (cf. annexe 1).

Elle remercie la DDT 82 et le CLAS 82, représenté par son président, Joël Floriach, pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour :  Contre :  Abstention:

Le rapport moral est validé.

☆☆☆

## Rapports d'activités sports, culture et entraide

Chaque vice-président présente les activités réalisées par chaque section de l'association pour l'exercice clos.

Les présents n'ayant formulé aucune question, les rapport d'activités sports, culture et entraide (cf.annexes n°2, 3 et 4) sont soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour :  Contre :  Abstention:

Les rapport d'activités sports, culture et entraide sont adoptés.

☆☆☆

## Rapport financier et comptes de l'exercice clos

Michel Pistouiller, trésorier, présente rapidement l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, après avoir présenté le tableau des dépenses et des recettes par grand poste (cf.annexe 5).

Les 2 vérificateurs aux comptes font ensuite lecture du rapport de vérification des comptes, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (compte-rendu en annexe 6), et propose le quitus suite à l'analyse des pièces comptables faite le 11/10/2021, en présence de Michel Pistouiller, trésorier.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

## Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

Pour :

Contre :

Abstention:

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

## Programme d'activités 2021

Chaque vice-président présente ensuite les activités proposées par chaque section de l'association pour l'exercice en cours et ce jusqu'au 31/12/2021.

☆☆☆

## Projet de budget 2021

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. Le président et le trésorier se proposent d'apporter toutes précisions requises (annexe 7).

## Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 14 500€ et un total de recettes de 14 500 €

Pour :

Contre :

Abstention:

Cette résolution est adoptée.

☆☆☆

## Renouvellement des membres du comité directeur

Les candidats (visés en annexe 8) sont appelés à se présenter.

La présidente rappelle que le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à pourvoir pour un mandat de 3 ans, les postes seront attribués par nombre décroissant de suffrages obtenus et à condition que le candidat ait obtenu la majorité qualifiée (la moitié du nombre de votants + 1).

En cas d'égalité de suffrages il sera fait application des dispositions prévues à l'article 10 des statuts de l'association.

Résultat des votes :

Candidats	Nombre suffrages	Élus
Corinne ESPAGNOLLE	60	Pour un mandat de 3 ans
Ghénima HADJAM	60	Pour un mandat de 3 ans
Michel PISTOUILLER	60	Pour un mandat de 3 ans

## Renouvellement des vérificateurs aux comptes

La présidente rappelle que le nombre maximal de vérificateurs aux comptes fixés dans les statuts de l'association est de 3. Elle appelle les candidats à se présenter.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Résultat des votes :

Candidats	Nombre suffrages	Élus
Daniel Galtié	60	Pour un mandat de 1 an
Antoine Régnier	60	Pour un mandat de 1 an

## Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Sur proposition du comité directeur de l'association, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2020 comme suit :

<b>Maintien du tarif membre actif → 13 €</b>					
Pour :	60	Contre :	0	Abstention:	0
<b>Maintien du tarif membre retraité → 10€</b>					
Pour :	60	Contre :	0	Abstention:	0
<b>Maintien du tarif membre extérieur → 16€</b>					
Pour :	60	Contre :	0	Abstention:	0
<b>Maintien du tarif membre occasionnel → 5 €</b>					
Pour :	60	Contre :	0	Abstention:	0
<b>Maintien du supplément terrain tennis → 5 €</b>					
Pour :	60	Contre :	0	Abstention:	0

Cette résolution est adoptée.

## Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée par un membre présent.

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 11h45.

La Présidente  
Corinne Espagnolle

La Secrétaire générale  
Nathalie Courcelle